



**«Appui d'urgence au Programme triennal en réponse à l'invasion acridienne à Madagascar
(achat et fourniture de biens et services)»**

Numéro du projet: UTF/MAG/081/MAG

Donateur: Madagascar

Contribution: 1,5 millions d'USD

Date du projet: 23/07/2013–31/12/2016



Contact

Patrice Talla, Représentant de la FAO à Madagascar. Patrice.Talla@fao.org

Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. TCE-Director@fao.org

- Objectif:** Contribuer à la préservation de la sécurité alimentaire des populations rurales les plus vulnérables de Madagascar.
- Partenaires:** Ministère de l'agriculture (devenu Ministère auprès de la présidence en charge de l'agriculture et de l'élevage [MPAE] à partir de mai 2016) à travers la Coordination des interventions parallèles antiacridiennes (CIPA), le Centre national antiacridien (CNA), les Directions régionales de l'agriculture (devenues Directions régionales de l'agriculture et de l'élevage à partir de mai 2016) et la Direction de la protection des végétaux (DPV).
- Bénéficiaires:** Les populations rurales vivant dans les zones affectées par l'invasion acridienne et en particulier les plus vulnérables, dont la sécurité alimentaire était menacée – 13 millions de personnes (60 pour cent de la population); et CNA dont les capacités ont été renforcées.
- Activités réalisées:**
- Acquisition et triangulation de pesticides appartenant à trois familles (pesticides chimiques conventionnels, pesticides chimiques inhibiteurs de croissance et un biopesticide)
 - Acquisition de véhicules pour les bases aériennes et les équipes de terrain
 - Acquisition d'équipements nécessaires à la mise en œuvre des campagnes antiacridiennes sur le terrain (incluant équipements de positionnement, de communication, de prospection, de lutte et de protection personnelle)
 - Acquisition des services liés aux opérations de prospection et de lutte (contrats pour la mise à disposition d'aéronefs, construction du magasin central de pesticides à Tuléar)
 - Construction du magasin central de stockage de pesticides à Tuléar.
 - Opérations de prospection et de lutte, principalement aériennes, réalisées dans le cadre du Programme de septembre 2013 à juillet 2016, ont permis de maîtriser les populations acridiennes sur plus de 2,3 million d'hectares (ha) – près de 1,22 million d'ha pendant la campagne 2013/14, 640 000 ha pendant la campagne 2014/15 et quasiment 472 400 ha pendant la campagne 2015/16 – dans le respect de la santé humaine et de l'environnement.
- Résultats:**
- Objectifs spécifiques des trois campagnes antiacridiennes atteints: arrêt de l'invasion acridienne, l'accompagnement de son déclin escompté puis le retour vers une situation de rémission et le renforcement des capacités nationales en gestion antiacridienne.
 - Capacités de suivi et d'analyse des situations acridiennes renforcées.
 - Capacités de lutte antiacridienne renforcées.
 - Santé humaine préservée et environnement protégé.